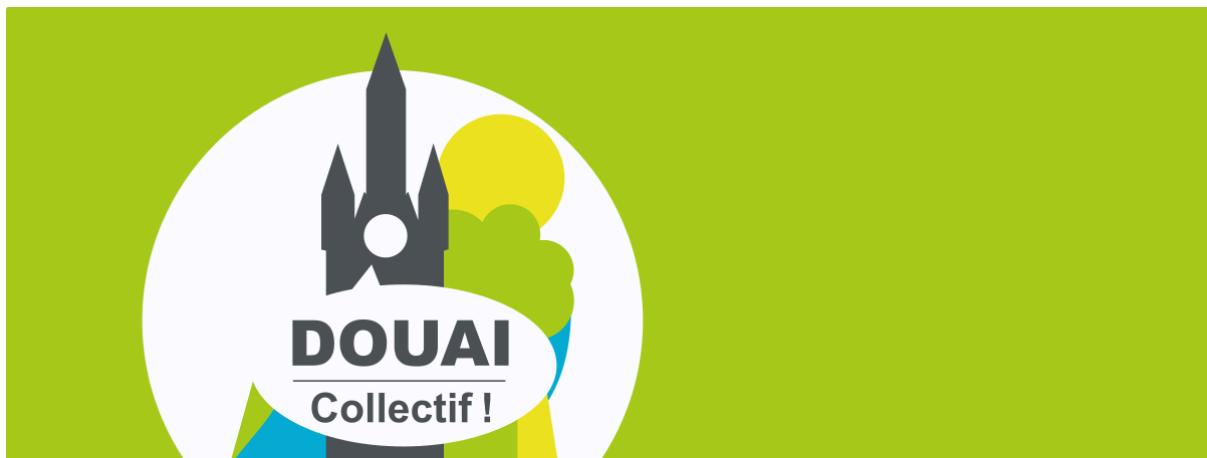


Programme

Municipales 2026 - Douai & Douaisis Agglo



Pour une ville Citoyenne, Écologique & Solidaire

Notre projet est de faire de Douai une ville dans laquelle il fait bon vivre. Se sentir bien dans son quartier, y grandir sereinement, bénéficier de services communaux efficaces. Une ville dans laquelle on s'ouvre aux autres car l'on fait partie intégrante d'un tout, sans exclure personne, un tout dont nous sommes fier·es, dont personne n'est exclu.

Pour ce faire, nous devrons répondre à de grands enjeux :

- l'adaptation au réchauffement climatique, essentielle,
- l'obtention d'une adhésion large autour d'une vision partagée par toutes et tous,
- la mise en œuvre d'une gouvernance compatible avec les principes démocratiques fondamentaux qui nous sont chers.

Pour cela, notre méthode sera la bienveillance, l'engagement de toutes et tous et l'innovation car on ne peut résoudre les difficultés actuelles avec les outils qui en sont la source.

Ce projet est vivant, il vous est présenté pour la première fois, mais continuera de vivre pendant toute la campagne et au-delà. Vous pouvez nous contacter à son propos et recevoir ses mises à jour en nous écrivant sur eelv.douai@gmail.com.

I. Nos projets pour le cadre de vie, une approche écologique globale	2
A. Préserver notre environnement et nous préparer aux futurs défis climatiques	3
1. Faire face aux enjeux de demain	3
a) Pour la commune	3
b) Pour l'agglomération	4
2. Propreté urbaine	4

a) Pour la commune	4
b) Pour l'intercommunalité	5
B. Préparer nos infrastructures pour demain	5
1. Mobilité, stationnement et voirie	5
a) Pour la commune	5
b) Intercommunalité	6
2. Énergie	6
3. Constructions	6
a) Commune et intercommunalité	6
C. Améliorer le vivre ensemble	7
1. Grâce à une meilleure égalité homme-femme	7
a) Commune	7
b) Intercommunalité	8
2. Encourager la solidarité	8
a) Commune	8
b) Intercommunalité	9
3. Ecouteons les séniors	9
a) Commune	9
b) Intercommunalité	9
4. Prendre mieux en compte l'éducation et la jeunesse	9
a) Commune	9
b) Intercommunalité	10
5. Améliorer la santé de tous	10
a) Commune	10
6. Assurer une meilleure sécurité des habitants	11
7. Vie de quartier	11
8. Fêtes, culture et célébrations	11
9. Vie associative	12
II. Une économie sociale et solidaire	12
A. Artisanat	12
a) Commune	12
b) Intercommunalité	12
B. Commerce local	12
a) Commune	13
b) Intercommunalité	14
C. Démographie	14
a) Commune	14
b) Intercommunalité	15
D. Revenu minimum garanti	15
E. Nos ambitions pour le numérique	15
a) Commune	16
III. Les écolos à la mairie, fonctionnement et gestion municipale	16
A. Gouvernance	16
B. Reprise en main des régies publiques	17

C. Budget	17
D. Ressources humaines	17
E. Urbanisme	17
F. Fiscalité locale	18
G. Technologies de l'information	18
H. Partenariats européens et internationaux (?)	18
A.	

I. Nos projets pour le cadre de vie, une approche écologique globale

Depuis 2006, la population de Douai a beaucoup baissé. Nous pensons que cette situation est principalement due à la conjonction de deux phénomènes :

- la dégradation du cadre de vie durant les années Vernier (pas ou peu d'animation, investissement minime dans l'attractivité et dégâts causés par les travaux du tram et leur résultat piteux au regard de l'investissement),
- la métropolisation croissante autour de la zone urbaine de Lille.

Pour résoudre le problème, nous devons donc mettre fin à leur source et raviver l'attractivité de Douai tout en comprenant le phénomène de métropolisation et en nous positionnant astucieusement face à ce dernier.

A. Préserver notre environnement et nous préparer aux futurs défis climatiques

Préserver le cadre de vie, c'est tout d'abord assurer la pérennité de son existence. Face au dérèglement climatique et au stockage croissant des polluants dans notre environnement, les problèmes liés à l'activité humaine sont de plus en plus perceptibles au point qu'ils nuisent au cadre de vie des Douaisiens.

1. Faire face aux enjeux de demain

a) Pour la commune

- préparer la ville, l'adapter aux coups de chaleur et aux aléas de la pluviométrie erratique durant le mandat
- renforcer le couvert arboré (27000 arbres): planter systématiquement les îlots délaissés avec des arbustes (utilisation ultérieure sous forme de biomasse), replanter les arbres coupés par d'autres, plantés au même endroit
- densifier les plantations des parcs Jacques Vernier et à Charles Fenain
- assurer un droit à la fraîcheur pour les habitants en particulier dans les quartiers aux habitats denses (îlots de fraîcheur) à inventorier et à développer pour faire face aux besoins
- Implanter des fontaines d'eau potable dans l'espace public
- répertorier et ouvrir aux habitant·es les bâtiments demeurant frais en été (exemple, les salles d'Anchin / la maison des associations) tout en renforçant leur maintien à des températures fraîches (isolation, création de sas, routine fraîcheur des concierges)
- développer les vergers éducatifs de proximité et les plantations de fruitiers dans des conditions optimales (écoles), mettre en place des événements permettant leur appropriation pleine et entière
- accélérer la végétalisation des cours d'école et des différents espaces artificialisés et les renaturer, profiter des végétalisations pour créer des puits canadiens/provençaux
- création d'une ferme pédagogique présentant les animaux de la ferme les plus communs, un aquarium piscicole, et favorisant la biodiversité

- requalification de la Butte à Gibon en liaison avec le projet de Ferme pédagogique
- développement du maraîchage bio urbain sur plusieurs parcelles en ville et installation de deux maraîchers bio sur le site municipal de la Chaumière à Esquerchin
- mise en place de contrats entre les maraîchers et la ville pour leur garantir des débouchés commerciaux (achat de produits par la ville pour les cantines)
- récupération systématique des eaux pluviales dans les nouveaux bâtiments de la ville (arrosage des plantes et nettoiement des voiries), voire des eaux pluviales des particuliers dans le cadre des potagers urbains
- penser la ville comme une ville en transition, durable, sensible aux alternatives économiques (économie circulaire...), favoriser les low techs
- plantation, dès que cela est possible, d'arbres fruitiers et plantes comestibles
- boiser les rues à chaque ouverture ou modification
- labellisation de la ville "territoire en bio engagé"
- poursuivre le développement et la promotion des jardins partagés
- fin de la marchandisation de l'espace public (dénonciation du contrat JCDecaux et non-rempacement, révision du RLP pour plus de volontarisme, inclusion des collectivités dans le règlement)
- mise en place de "toits verts", lorsque le solaire n'est pas envisageable, sur les bâtiments de la mairie, accélérer la végétalisation des murs et des toits (particuliers, entreprise et édifices communaux)

b) Pour l'agglomération

- créer une aire d'accueil pour les touristes à vélo avec quelques commodités (douches, sanitaires et tables de pique nique)
- développer les composts collectifs, collecter les biodéchets comme la loi le prévoit normalement depuis janvier 2024
- création d'une légumerie, d'une station de nettoyage de contenants pour les consignes
- mise en œuvre du PCAET dans les faits (Plan Climat-Air-Énergie Territorial)
- mise en place d'un plan ambitieux d'amélioration de la qualité de l'eau
- mise en place d'une politique de diminution de la pollution sonore
- poursuivre la mise en place d'une politique de diminution de la pollution lumineuse (révision RLP)

2. Propreté urbaine

"Vous n'aurez jamais une deuxième chance de faire une bonne première impression." Une ville et son territoire, pour attirer des personnes, se doivent d'être agréables à vivre. La propreté est donc un enjeu pour la qualité de vie de tous, mais aussi, pour valoriser notre ville et son patrimoine.

La ville de Douai doit donc être mobilisée sur cette thématique et proposer une politique volontariste tout en comptant sur le concours des habitants aspirant à plus de propreté en ville.

a) Pour la commune

- fêtes sans pollution (faire la fête ne doit pas être associé à un droit de polluer)
- sensibilisation de la population, des entreprises, des associations et des employés communaux aux achats qui permettent le tri ou réduisent les déchets produits

- sensibilisation «marchés propres» afin de limiter les interventions de nettoyage après les marchés
- politique de favorisation de commerces zéro déchets ou sans plastique
- prendre au sérieux le problème des crottes de chiens (création de caniparcs, sensibilisation à l'utilisation de crottinettes et sacs en papier kraft mis à disposition),
- poulailleurs collectifs pour revaloriser les déchets alimentaires
- composteurs collectifs / potagers de rue
- retour des savons solides et des serviettes en tissus dans les établissements recevant du public gérés par la commune (écoles, salles de sport, mairie et annexes...)
- création de la charte d'accueil écologique du public pour distinguer les acteurs responsables du Douaisis
- perpétuation et intensification des distributions de cendriers portables
- sensibiliser et impliquer la population par une campagne annuelle (Mon quartier au sens propre) avec budget d'affichage (valorisation des personnels ou campagne décalée) : 12000 euros
- création d'une brigade verte de 5 ou 6 personnes à vélo, ayant pour objet de suivre l'état de salissure de la ville et autres accrocs à l'esprit de citoyenneté, faire la police des parcs, remonter les responsabilités, évaluation des moyens humains et matériels pour assurer la mission (baisse du bilan carbone, embauche et prise en compte de la nature spécifique des emplois).
- installation de « cavurnes » (cendres) dans les jardins publics

b) Pour l'intercommunalité

- charrettes à traction animale / tirées par des chevaux pour la collecte de certains déchets
- gratuité des déchetteries pour tous (les professionnels compris) et pour tout type de déchets (amiante comprise)

B. Préparer nos infrastructures pour demain

1. Mobilité, stationnement et voirie

a) Pour la commune

- moratoire sur toute nouvelle voirie
- création de parkings de périphérie au-delà des boulevards à proximité des arrêts de bus
- création de parkings voitures résidentiels sur les délaissés à louer ou cédés aux riverains après étude de pertinence (ex : opération place Maugin et contre exemple) : suppression du nombre équivalent de places de stationnement sur la voirie et les remplacer par de la végétation. Foisonner le stationnement.
- suppression du stationnement bilatéral rue Merlin de Douai et rue Bellegambe
- sensibilisation et information sur la qualité de l'air et la circulation automobile: fanions aux entrées de ville
- réduction du programme de réfection de la voirie et de celui de systèmes de réduction de vitesse (sortir le radar)
- Elargissement et stabilisation des trottoirs

- suppression des projets de suppression des ruelles dans les cités minières
- développement des allées piétonnes et cyclistes dans les nouveaux lotissements (ex rue Guynemer) ou en ville : remise en circulation de certaines ruelles (Minimes) après concertation avec les riverains.
- doublement des arceaux vélos sur la ville (tous les équipements publics seront ciblés) en particulier les écoles : 2 fonctions distinctes : sécurité des vélos enfants et enseignants (box vélo) et arceaux pour les visiteurs
- quintupler en fin de mandat les boxes vélo longue durée près des équipements publics dans le cadre des îlots de la transition, acquisition d'une remorque de test stationnement vélo (expérimentée à Rotterdam)
- création de stationnements résidentiels pour les vélos dans des zones où les riverains n'ont pas d'accès à des dépendances
- prime complémentaire à l'acquisition de VAE pour les Douaisiens (Dag) de 200 euros maxi pour un VAE acheté chez un vélociste douaisien et de 100 euros pour un vélo chez les vélocistes et identifié Ville De Douai (vélo de ville) avec engagement de le marquer et de ne pas le revendre avant 3 ans (réquisition aléatoire)
- strict respect de la loi LOM
- communiquer autour de Douai, ville accueillante aux cyclistes, ville cyclable, ville conviviale, chaque printemps (voir avec OT communautaire pour l'accueil des voyageurs à vélo). Garder / établir de bonnes relations avec les voies navigables pour l'entretien des chemins de halage)
- création de rues aux vélos pour relier les centralités via les routes secondaires à 30km/h axes perpendiculaires à la Scarpe
- développement du maillage des transports en commun (bus, train, fluvial...)

b) Intercommunalité

- développement de la fréquence et du maillage des bus sur les autres villes que Douai
- développement de la présence de "petits" bus en soirée (20h-23h) et tôt le matin (5h-7h)
- moratoire sur toute nouvelle voirie (y compris Douaisis Agglo)

2. Énergie

Une commune consomme de l'énergie pour ses bâtiments, mais aussi au quotidien pour les déplacements de ses agents. À l'heure de la transition écologique, Douai doit mettre en œuvre un plan d'indépendance énergétique basé sur quatre axes dans l'ordre chronologique suivant : la sobriété, les économies d'énergie, la production et l'autoconsommation.

- Exemplarité réaffirmée par la Ville en matière de consommation énergétique : principe de sobriété affiché y compris dans les fêtes (voir éco évènements)
- Étude pour déterminer le bilan carbone actuel de la Ville et mise en place d'un plan de réduction de 30% sur 6 ans
- Remplacement à marche forcée du parc de véhicules thermiques
 - lorsque cela est possible, par des VAE ou VAE cargo/tricycles
 - ou par des véhicules électriques
 - don des voitures thermiques remplacées à des associations

- Installation de 300 m² / an de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux en favorisant l'autoconsommation (en particulier pour les toits en réfection)
- financement de 20% du coût de 30 installations photovoltaïques par des Douaisiens par an
- accompagnement projet d'une hydrolienne à l'écluse des Augustins de Douai
- développement des réseaux de chaleur
- tirer profit de la végétalisation des cours d'école pour mettre en œuvre des puits canadiens/provençaux
- Éclairage public : mise en place d'une trame noire
 - Passage en 100% LED d'ici fin 2035 (plan pluriannuel sur 10 ans)
 - Mise en place d'un planning d'extinction innovant, dans le respect des personnes, de la biodiversité et des principes de sobriété énergétique
 - Remplacement des réverbères pour des modèles limitant la pollution lumineuse (intensité, orientation, ...)

3. Constructions

L'artificialisation des terres est un non-sens. À cause du taux de vacance (15%) extrêmement élevé à Douai et aussi car elle prive le Douaisis de son indépendance alimentaire qui pourrait s'avérer cruciale selon les théories d'affondrement jugées probables par de nombreux scientifiques. Sources : - Objectif « zéro artificialisation nette » : quels leviers pour protéger les sols ?

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/objectif-zero-artificialisation-nette-leviers-proteger-sols>

- Climate Change and Land

<https://www.ipcc.ch/report/srccl/>

a) Commune et intercommunalité

- pas de nouveau bâti mais réutilisation de bâtiments existants pour tout projet
- Définition d'une stratégie foncière basée sur la constitution d'un SIG, des cessions d'immobilisations non utilisées à des associations pour habitats sociaux, partagés, collectifs, intergénérationnels, préemption de logements et bâtiments vacants, voire création d'une SCIC.
- Encadrement strict des logiques Airbnb sur le Douaisis afin de permettre à chacun de se loger, selon un score "crise du logement"

C. Améliorer le vivre ensemble

Une commune est avant tout une communauté. Nous pensons que malgré les divisions et communautarismes, il ne faut pas renoncer à créer un socle commun pour les Douaisiens. Une vision commune inclusive qui permette à chacun de se projeter dans le futur que nous souhaitons pour Douai.

Ce vivre ensemble est, pour nous, conditionné à plusieurs valeurs que nous devons mettre en pratique pour que Douai puisse être un tout dans lequel chaque individualité peut s'exprimer et grandir sainement et sans crainte.

1. Grâce à une meilleure égalité homme-femme

"La politique d'égalité dans la ville ne coûte pas forcément de l'argent. C'est avant tout une question de volonté politique. Penser l'offre de transports au travers du prisme de l'égalité, cela ne demande pas de financements importants. Donner des noms de femmes à de nouvelles rues, des nouveaux espaces publics, ça ne coûte pas un sou." Françoise Gaspard, historienne, ancienne maire de Dreux (2015)

La place de la femme en ville ne va pas de soi, il faut lutter contre les mauvaises habitudes et avoir une réelle volonté politique pour infléchir les positions et comportements sur ce sujet.

EÉLV Douai s'est saisi de ce sujet durant l'été 2019 avec ses propositions d'ajout de Madame Gayant sur le logo de la ville et d'inauguration de la place Olympe de Gouges en lieu et place du square du Dauphin.

Il reste encore fort à faire : 75% des budgets publics destinés aux loisirs des jeunes profitent aux garçons([1] p17). En moyenne, en France, 10 à 15% des noms de rues des villes mettent des femmes à l'honneur ([1] p10, [1] p75). Seulement 16% des maires sont des femmes, 12% dans les villes de plus de 30 000 habitants ([1] p13). Notre volonté d'agir sur ce sujet est forte, nos propositions le sont donc également. Lire : La ville faite par et pour les hommes - Yves Raibaud, Belin, Septembre 2015

a) Commune

- ajout de Madame Gayant sur le logo de la ville
- signature de "La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale" (<http://www.afccre.org/mailing/Charte-égalité-FR.pdf>) et création et nomination du poste de maire adjoint au respect de l'égalité femme/homme dont le rôle sera transversal et prescriptif dans l'action communale
- 25% des noms de rues à l'honneur de femmes en fin de mandat : recensement des rues, création de l'outil de détermination de genre (cf travail de Armand Gilles) et discussions publiques et aux sein des comités de quartier
- plan de mixité des infrastructures de loisirs : moratoire sur la création d'infrastructures réputées exclusivement masculines, création ou reconversion de lieux favorisant les activités mixtes et particulièrement aux âges où les femmes semblent désérer les équipements (12 ans et plus) bureaux et conseils communaux gérés de façon paritaire et égalitaire : temps et prises de parole respectés
- étude de programmation concernant l'école Germaine Corblet Coty
- réévaluation des salaires des femmes employées communales au regard des salaires de leurs homologues homme
- création/adaptation des lieux dédiés aux loisirs pour les rendre plus inclusifs et qu'ils ne soient pas la chasse gardée des hommes
- plan de formation et de sensibilisation à l'égalité femme / homme des employés communaux avec, en priorité, ceux accueillant du public (gardiens de parcs / infrastructures sportives / services accueillant du public).
- campagne de sensibilisation à l'égalité femme/homme sur les affichages communaux et dans les divers lieux publics sous gestion de la commune (notamment contre le harcèlement de rue <http://www.stopharcelementderue.org/ressources/outils/>)
- mise en place d'une budgétisation sensible au genre pour la commune (cf "Gender Budgeting"
<https://igvm-iefh.belgium.be/fr/themes/gender-mainstreaming/mise-en-oeuvre-de-la-loi/gender-budgeting>)
- mise en place des bonnes pratiques et recommandations en matière d'urbanisme du projet Womenability (<http://www.womenability.org>, association qui œuvre à l'inclusion du genre dans l'urbanisme).

b) Intercommunalité

- parité pour la représentation de Douai aux intercommunalités (idéalement adjointe à l'égalité Femme/Homme pour porter la vision au conseil communautaire).
- 50% des stations du Tram dédiées à des personnalités doivent être des femmes (SMTD)
- mise en place de l'arrêt à la demande à partir de 17h en hiver, 18h au printemps et à l'automne et 20h l'été

- affichage contre les violences faites aux femmes dans les transports en commun et arrêts de bus. Messages vocaux d'information et numéro gratuit de prévention (SMTD)

2. Encourager la solidarité

La pauvreté à Douai est un véritable problème. Selon le CCAS il y aurait plus de 200 sans domicile fixe déclarés à Douai. Nombreux sont les Douaisiens qui se plaignent de la présence de SDF et de squatteurs, notamment dans le centre ville. Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg, bien des familles dans le Douaisis sont en situation de précarité et Douai n'échappe pas à ce fléau.

Face à ce constat, nous pensons que la pauvreté dans notre ville pose problème car c'est notre problème. En tant que groupe humain, notre commune a la responsabilité d'organiser la solidarité entre ses habitant·es.

Cependant, nous ne sommes pas dupes, la paupérisation est un phénomène largement consubstantiel aux politiques libérales menées par les gouvernements successifs et la commune ne peut, à elle seule, garantir une protection suffisante pour ses habitants.

Ce constat ne doit cependant pas, selon la métaphore du colibri, nous dispenser de prendre notre part dans ce phénomène. Il existe, en effet, plusieurs pistes, au niveau communal, pour lutter contre la pauvreté.

a) Commune

- entrée progressive dans le concept de ville nourricière (les zones plantées de la ville doivent produire des fruits),
- création de potagers de collectifs partout où c'est possible (dans les rues, les friches ou les parcs etc...),
- politique zéro déchet avec accompagnement social à l'image de ce qui a été réalisé à Roubaix
- création de points de fraîcheur (distribution d'eau, vitale en cas de fortes chaleurs),
- renforcement du réseau de toilettes publiques (toilettes, voire douches communales) sans pour autant créer de nouveaux bâtiments, mais plutôt en équipant les bâtiments recevant du public de la ville et en les flétrissant,
- création de points de chaleur (à défaut de loger les SDF, leur assurer un minimum de protection contre le froid nous semble vital).
- mise en place d'une étude, suivie d'une expérimentation sur la sécurité sociale de l'alimentation
- création en cœur de ville (ex: galerie de la Madeleine) d'une maison de la citoyenneté qui accueillera des expositions et servira d'accueil, de salle de conférence à diverses associations œuvrant pour le bien des Douaisiens, aux rencontres politiques, syndicales etc...
- distribution de paniers de légumes bios pour les femmes enceintes

b) Intercommunalité

- diagnostic et préconisations en ce qui concerne la pauvreté en milieu rural,
- plan de réfection des logements des séniors propriétaires dans l'incapacité d'isoler leur logement.
- mise en place d'une tarification sociale avec les premiers mètres cubes d'eau gratuits

3. Ecouteons les séniors

a) Commune

- passage au bio et à la consigne des colis séniors

- paniers biologiques pour les séniors / zéro déchet
- mise en place et accès d'une cantine biologique et solidaire
- favoriser les rencontres intergénérationnelles
- création d'un local pour la tenue des enterrements civils au cimetière central

b) Intercommunalité

- création et mise en œuvre d'un plan intercommunal d'accompagnement vers le grand âge
- favoriser le développement de logements intergénérationnels, béguinages et colocataires séniors (technique, logistique et montage financier)
- améliorer la gestion de la navette Binbin : conduite moins brusque
- créer une consultation publique sur la création d'un second parcours

4. Prendre mieux en compte l'éducation et la jeunesse

L'avenir de Douai, c'est avant tout sa jeunesse. Or, aujourd'hui, on constate que les élèves de l'enseignement supérieur désertent Douai à la fin de leurs études. Nous pensons qu'il est possible d'éviter ce phénomène en leur offrant une meilleure expérience de leur enfance à Douai tout en permettant un meilleur respect de l'environnement. La mise en place d'une politique Jeunesse ambitieuse est essentielle afin de garder les forces vives de demain sur notre territoire, mais aussi, pour augmenter les chances de réussite de chacun et le confort de vie à une époque essentielle pour le développement de l'adulte en devenir.

a) Commune

- plus grande amplitude périscolaire d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent loin de leur domicile
- petit-déjeuner pour les enfants en garderie périscolaire
- mise en place d'une cantine bio et en circuits courts alimentés en partie par du maraîchage d'insertion
- cour de l'école verte : gazon, arbustes et points de fraîcheur
- prise en charge des fournitures scolaires avec financement par la ville
- sensibilisation et appui des activités zéro déchet (favoriser les éléments recyclables et non nocifs pour l'environnement, utilisation de potagers, activités avec les plantes présentes dans la cour...).
- profiter du foncier spécifique que sont les écoles pour en faire des refuges de biodiversité
- des poulaillers scolaires pour revaloriser les restes de la cantine
- organisation de pédibus pour le ramassage scolaire
- création de rues aux enfants
- création d'une politique de vacances autogérées pour les jeunes adultes
- favoriser les échanges internationaux de jeunes Douaisiens avec nos villes jumelées
- financer une partie des voyages scolaires effectués en train
- Moins, voire plus de plastique du tout, dans les cantines en 2026
- campagne de sensibilisation sur les biais cognitifs
https://fr.wikipedia.org/wiki/Biais_cognitif
- campagne sur le vivre ensemble (qu'est-ce que le groupe, comment gérer les frustrations, citoyenneté etc...)
- plan de rénovation des écoles de Douai sur 15 ans

- développement de la mixité sociale au sein des écoles par la révision de la carte scolaire à l'occasion de la fusion potentielle d'écoles après un diagnostic et une consultation citoyenne
- dynamisation du CME (conseil municipal des enfants : 6-12 ans) et création d'un CMJ (13-20 ans) avec un budget annuel alloué à ces conseils, avec un réel pouvoir décisionnel (sur le modèle du budget participatif)

b) Intercommunalité

- placer les écoles d'arts / le conservatoire sous le giron de la communauté de communes étant donné leur rayonnement communautaire
- mise en place d'un "Pass jeune Agglo" donnant droit à 50€ annuels de crédit pour la culture locale, 50€ pour la pratique sportive locale et l'accès à des tarifs réduits sur le réseau de transport régional
- création d'un tiers-lieu jeunesse (coworking, formation, ateliers, évènements, aides à l'orientation,...) géré par des jeunes en comité participatif
- développer des partenariats avec des producteurs locaux pour des activités pédagogiques (visites de fermes, ateliers sur les circuits courts) et encourager les vocations dans les métiers agricoles et alimentaires.

5. Améliorer la santé de tous

Bien vivre à Douai, c'est d'abord, bien vivre tout court. La santé est le socle de la vie paisible et la commune doit prendre sa part dans la prise en charge de cette question.

a) Commune

- retour du planning familial (contrception, distribution de préservatifs, aide gestion menstruation avec distribution de coupes menstruelles, sensibilisation...),
- politique volontariste de réduction des perturbateurs endocriniens dans les écoles (eau minérale dans bouteilles consignées, aucun récipient en plastique, repas de la cantine 100% biologiques).
- mise en place de paniers de légumes biologiques, permettant la mise en place d'une alimentation plus saine, pour les bénéficiaires des CCAS, Centres Sociaux et pour les femmes enceintes (comme Cœur d'Ostrevent)
- création et mise à disposition de lieux pour faire et apprendre à faire la cuisine
- généralisation d'une alternative alimentaire végé (cantine, repas séniors etc...)

6. Assurer une meilleure sécurité des habitants

Assurer la sécurité des citoyens et permettre un écoulement paisible du temps de vie à Douai est un problème majeur de conservation du cadre de vie. La ville doit, en concertation avec les organes de l'État, impulser une politique volontariste, mais humaine, prenant en compte les difficultés de chacun et traitant les problèmes à la source plutôt qu'uniquement en aval.

- patrouille de nuit de la police municipale le vendredi, samedi soir et lors des événements festifs
- brigade municipale montée (vélos)
- piétonnisation voies / sens uniques / double sens avec zones de stockage
- éclairage des zones sombres fréquentées

- maintien zone 30 avec plus de contrôles pour les faire respecter, sens uniques / croisements, privilégier les écluses routières aux dos d'ânes (avec traversant cyclable)
- développement de protections de sécurité routière pour les vélos (bordures entre la piste et la route, bandes rétro éclairées, olives aux intersections...)
- passage de tous les ronds points à la Hollandaise, carrefour stop avec priorité vélo
- renforcer la formation des policières et policiers municipaux·ales à la médiation des conflits, à la prévention, et aux enjeux de réduction des risques
- créer du lien entre la police municipale et les services et associations spécialisées sur ces sujets, qu'il faut par ailleurs soutenir dans leur action
- travailler au déploiement de brigades mixtes, mêlant agent·es de police municipale en uniforme et médiateur·ices civil·es
- faire de la police municipale une actrice de la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels, racistes et LGBTQIA-phobes, mais aussi de la lutte contre les atteintes à l'environnement, là encore par la formation, l'écoute et le lien avec les organisations spécialisées
- exiger l'exemplarité des agents concernant le respect du code de la route, notamment en matière de stationnement, respect des zones piétonnes/cyclables et de la limitation de vitesse hors urgence

7. Vie de quartier

Recréer une vie de quartier, la dynamiser, c'est s'assurer une cohabitation plus fluide. Nous souhaitons encourager les initiatives individuelles ou collectives qui vont dans ce sens..

- soutien logistique pour l'organisation de la fête des voisin·es
- planification sur dix ans d'un maillage de maisons de proximité corrélé avec les centralités commerciales définies au PLU en les axant sur la polyvalence des usages
- exigence de contreparties fortes pour toute aide accordée aux bailleurs sociaux (caution de prêts, vente de terrain etc...) et révision de la charte établie avec les bailleurs sociaux pour les intégrer
- renforcer la délégation au logement en la dotant d'outils de suivi transparents sur le collectif HLM vieillissant (suivi des conditions de logement, anticiper sur les mutations, suivi des travaux énergétiques, l'accessibilité au logement, référent...)
- renforcement du soutien à la médiation

8. Fêtes, culture et célébrations

Une ville qui sait vivre, sait faire la fête en toute sécurité et bienveillance.

- augmentation de 50% du budget du Fonds d'Animation des Quartiers (15000€) et maintien du budget J'Aime mon Quartier (25 000€), amélioration des conditions de versement (avance de trésorerie sur demande, versement avant l'événement)
- création de la charte pour des éco-événements et accompagnement vers le zéro déchet, création d'un Fonds pour la Transition des Quartiers de 15 000 € afin d'accompagner les projets d'associations environnementales

9. Vie associative

Les associations sont le socle du vivre ensemble Douaisien, notre projet souhaite leur accorder une place centrale dans la transformation de la ville. Pour ce faire, nous souhaitons la doter des outils suivants :

- implication des Douaisiens dans l'établissement des conditions et montants des subventions aux associations
- accompagnement logistique des associations (formation, AG, communication, etc...) grâce à un socle d'outils libres mis à disposition par la mairie
- prise en charge de 50% de l'adhésion à une fédération associative
- gestion libre et transparente des plannings et de la réservation des salles de la commune via une plateforme dédiée
- encadrement strict des panneaux associatifs (verbalisation de l'affichage commercial ou d'événements impliquant des recettes supérieures à 20 000€) et doublement de leur présence en des endroits plus visibles

II. Une économie sociale et solidaire

L'économie douaisienne est en détresse. Notamment à cause du choix du tout logistique qui n'a pas apporté les emplois espérés et a apporté son contingent de destruction de terres arables et de pollution de l'air.

Aujourd'hui, il s'agit de sortir du déni et d'effectuer un changement de stratégie pour permettre au Douaisis de retrouver une activité économique plurielle et féconde.

A. Artisanat

L'enjeu que représente la transition écologique va remettre l'artisanat au devant de la scène. Il ne s'agira plus de vendre des produits finis, mais bien de proposer une valeur ajoutée intrinsèque au savoir-faire des entreprises. Créer le terreau du développement d'un artisanat local et adapté aux enjeux du réchauffement climatique devient un enjeu local important et nécessite des mesures concrètes.

a) Commune

- création d'une ruche de l'éco-artisanat proche de la gare
- diriger les aides de la mairie vers les entreprises éco-responsables et transformant leurs produits sur place

b) Intercommunalité

- diriger les aides de Douaisis Agglo vers les entreprises éco-responsables et transformant leurs produits sur place

B. Commerce local

Favoriser le développement du commerce à Douai n'est pas une mince affaire.

Aujourd'hui, il existe un grand nombre de commerces vacants. Ces dernières années, il y a bien sûr eu des fermetures, parfois douloureuses, mais il y a aussi eu des ouvertures, souvent heureuses et fructueuses.

Difficile de dire, si l'on a perdu plus de commerces que l'on en a gagné durant le mandat passé, difficile de dire aussi ce qui a provoqué ces fermetures tant les tendances corrélées à ces dernières sont nombreuses :

- *baisse de la population : depuis 2006, la population baisse continuellement (-2% de 2006 à 2011 puis -5,4% de 2011 à 2016),*
- *baisse de l'emploi : entre 2011 et 2016, la ville de Douai perd 2 208 emplois (de 29 009 à 26 801 emplois) dont 1 090 dans le commerce (de 10 568 à 9 478). Il est intéressant de noter qu'en 2016, seuls 5 812 emplois situés à Douai étaient occupés par des Douaisiens tandis que les 7 436 autres actifs Douaisiens étaient employés ailleurs,*
- *concurrence des zones d'activités commerciales (création et amplification de ZAC du Luc) qui ne va pas s'arrêter de sitôt (prolongement de la ZAC du Bas Terroir, Parc d'activités de l'Escarpelle...),*
- *plaies encore ouvertes laissées par le tram et ses travaux interminables...*

- foire commerciale déplacée à Gayant Expo,
- paupérisation de la ville avec notamment la présence de nombreux SDF,
- manque de stationnements, mais surtout, leur utilisation en semaine par les périurbains pour prendre le train et le samedi par le marché de la place du Barlet (à noter que la piétonnisation prive le centre de 19 places rue de la Mairie et 23 places rue de Bellain ce qui est très peu significatif par rapport aux places disponibles sur le parking du Barlet).

Nous pensons que ces problèmes ne peuvent être résolus sans un positionnement fort et une volonté convergente de tous les acteurs (clients, commerçants et institutions), pour ce faire nous souhaitons développer la stratégie suivante qui s'inscrit dans la continuité de l'action de l'équipe en place, mais sur une ligne plus ambitieuse et volontariste :

- une différenciation forte : exploiter les forces du centre ville pour créer une offre qui nous soit propre et originale, fondée sur le lien social (en opposition au consumérisme individualiste et impersonnel des ZAC), l'éco-responsabilité et la consommation éthique et locale (en opposition à l'offre globalisée des grandes chaînes).
 - un commerce au service des Douaisiens (en opposition au commerce du tout venant, qui souhaite le monde pour le monde) afin d'attirer de nouveaux Douaisiens, séduit par l'offre qui leur est dédiée.
 - diversification de l'offre, productions locales et offres originales : on doit trouver de tout à Douai, surtout ce qu'on ne trouve pas ailleurs. Les aides à l'installation doivent profiter aux commerçants apportant un plus à l'offre déjà existante et une originalité qui sert la renommée de Douai. Douai n'est pas une ZAC, c'est une ville !
- Sources : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire, lieu de travail - 2011/2016*
- Délibération de la Douaisis Agglo sur l'extension de la ZAC du Bas Terroir
https://www.douaisis-agglo.com/fileadmin/Public/Douai_Agglo/Documents_publics/Creation_de_ZAC_Bas_Terroir_2/Dossier_Creation_Bas_Terroir_2__delibe_ration.pdf
 - Vie zéro déchet, mode d'emploi
<https://www.alternatives-economiques.fr/vie-zero-dechet-mode-demploi/00089965>

Pour ce faire, nous proposons les actions suivantes :

a) Commune

- instauration d'une monnaie locale soutien au projet associatif (la Gayette)
- foire commerciale relocalisée place d'Armes, rues de Bellain/St-Jacques/Paris et place du Barlet
- service de garderie en centre ville pour les enfants des clients (-50% si achats réalisés en ville)
- piétonnisation de la rue de Paris jusqu'à la rue des Clarisses : réappropriation des routes pour l'extension des terrasses, l'ajout de portants par les commerçants devant leur pas de porte, bancs publics, théâtre de rue etc...
- mise en place d'un plan de cohérence du mobilier urbain régi par des règles simples (espacement entre chaque banc / poubelles / arrêts), évaluées avec la population et mise en œuvres progressivement
- pas d'aide sans contreparties : toute aide accordée par la ville doit s'accompagner de contreparties contraignantes visant à renforcer la politique menée par la ville de Douai (ex: bilans publiés au greffe, mise en œuvre d'une politique RSE, économie sociale et solidaire etc...)
- animations régulières thématiques promues dans les villes desservies par la Gare de Douai

- libération des stationnements intra-muros par le déport des stationnements liés à la gare et la relocation du marché de la place du Barlet dans les zones piétonnises (square du Dauphin, place d'Armes, cour de l'hôtel de ville)
- création d'une estrade d'expression publique place d'Armes, d'un mur d'affichage politique
- création de points de fraîcheur aux endroits stratégiques (glacières / cafetiers)
- création d'aires de jeu / agrès à proximité des centralités commerciales définies par le PLU
- création de salons à ciel ouvert dans les rues piétonnes sur thématiques responsables à emplacements gratuits (salon petits producteurs bio, salon activités manuelles ZD etc...)
- promotion de l'installation en centre ville de commerces respectueux des valeurs écologiques et sociales
- développement d'une politique de la ville du quart d'heure

b) Intercommunalité

- création de parkings relais aux deux extrémités douaisiennes des lignes A & B ainsi qu'une communication forte sur leur existence (signalisation, communication DNV/Douaisis Agglo Mag)

C. Démographie

Le nombre de Douaisiens a baissé quasi continuellement depuis 2006, induisant un manque à gagner pour la collectivité et créant mécaniquement une fiscalité plus forte. Nous devons sortir de ce cercle vicieux.

Au delà de la baisse nette, on assiste aussi et surtout à un retrait progressif des populations les plus aisées au profit de la périphérie de Douai probablement dû à la recherche d'un meilleur cadre de vie (amplifiant le phénomène de la pollution de l'air par d'incessants allers-retours).

La métropolisation de Lille est aussi un appel d'air pour la population douaisienne, notamment les plus diplômé.e.s d'entre nous.

Douai ne peut se sortir de cette dynamique que par un ensemble d'actions coordonnées pour stopper l'hémorragie et attirer de nouveau les ménages pour rééquilibrer la mixité de la population :

- amélioration du cadre de vie pour concurrencer la campagne,
- attrait des métropolitains grâce à une politique volontariste de séduction,
- redimensionnement des infrastructures de la ville en correspondance avec sa population moins fournie afin de réduire le poids de la fiscalité.

a) Commune

- projet "Douai, la campagne dans la ville": aménagement des parcs en forêt permaculturelles, potagers de rue (composteurs, récupérateurs d'eau et carrés potagers en pleine terre),
- promotion de la ville dans les Hauts-de-France. Plan de communication "Douai, meilleur quartier de Lille" mettant en valeur les forces de notre ville (20mn de Douai, nombreux parcs, immobilier intéressant, pistes cyclables etc...). Attirer les étudiants et jeunes actifs pour une installation durable
- création d'un quartier décroissant pour attirer les métropolitains soucieux de leur empreinte carbone.

b) Intercommunalité

- arrêt de toute artificialisation des terres.

D. Revenu minimum garanti

- expérimenter la mise en place d'un revenu minimum garanti à l'échelle des communes en suivant l'exemple des villes écologistes de Grande-Synthe et Arcueil. Ce dispositif de solidarité permet de pallier les défaillances de "l'État providence".

E. Nos ambitions pour le numérique

Cela n'a échappé à personne : l'économie se numérise, elle "s'uberise" diront certains. Qu'on le veuille ou non, le futur se dessine comme étant numérique.

La ville de Douai doit développer une ambition numérique si elle souhaite conserver une activité économique à la fin de ce processus de transition qui s'accélère.

La recette du succès numérique est connue, elle est mise en application en France dans des lieux emblématiques tels que Station F, ou plus proche de nous, dans les incubateurs Euratechnologies, La Plaine Image ou Blanche Maille.

Les ingrédients sont :

- un cadre : le numérique et les startups, c'est de l'innovation. Pour favoriser l'effervescence, les synergies et l'émergence d'idées nouvelles, il faut un contexte favorable. Un contexte favorable presuppose une certaine liberté d'action pour ces acteurs et des mesures facilitatrices.
- des personnes : l'innovation se fait grâce à des personnes volontaristes et formées aux enjeux du numérique. Il est donc nécessaire de séduire les acteurs du numérique, de leur donner envie de s'installer à Douai (et d'y rester).
- une volonté politique : pour attirer des investisseurs, il faut faire montre d'une volonté politique forte et pérenne. Être capable de fournir des efforts substantiels et de valoriser ces efforts dans une communication claire.

Dans cette ambition numérique, nous pouvons déjà compter sur un grand nombre de forces :

- de nombreuses personnes travaillant dans le numérique à Lille habitent Douai, certaines sont responsables de groupes de développeurs lillois,
- l'IMT Lille-Douai forme des ingénieurs chaque année,
- la ville de Douai est idéale pour les classes moyennes supérieures qui créent des startups : un cadre verdoyant, un prix de l'immobilier raisonnable, une gare bien desservie etc...
- une communauté "geek" existe à Douai (retrogaming bar etc...),
- le déploiement de la fibre est en cours
- des secteurs de l'activité traditionnelle non encore convertis qui peuvent devenir des pôles d'excellence numérique

Nous avons cependant aussi des points faibles qu'il faut travailler :

- manque d'attrait pour les jeunes cadres : ils quittent Douai pour vivre à Lille qui "bouge" plus
- aucune ambition ou visibilité du secteur numérique à Douai
- peu de gens susceptibles d'investir dans les startups à Douai
- contexte défavorable pour l'effervescence et les synergies numériques

Il existe un grand nombre de plans nationaux (French Tech) et européens pour le développement du numérique qu'il convient de décrocher.

Sources:

Les 10 chiffres incontournables de l'écosystème startups français

<https://www.maddyness.com/2017/03/21/frenchtech-ecosysteme-startup-francais-10-chiffres/>

Impôts à Douai <http://www.journaldunet.com/economie/impots/douai/ville-59178>

a) Commune

- affichage d'une volonté politique forte de développer le numérique dans la ville

- création d'un hub numérique en hyper centre, proche de la gare pour accueillir les divers lieux prévus dans le plan "Ambition numérique"
 - un coworking au sein du hub pour les salariés des entreprises lilloises qui souhaitent télétravailler afin de concentrer les acteurs du numérique douaisien et favoriser les rencontres et synergies
 - publicité en gare de Lille pour vanter les mérites d'une installation à Douai (mise en avant du coworking, du cadre etc...)
 - un incubateur de startups au sein du hub (partenariat Euratechnologies ?)
 - une salle de conférence réservée au numérique pour accueillir des meetups réguliers (partenariat IMT Lille-Douai ?)
 - un appel aux startups et entreprises du numérique à l'installation à Douai
 - une actualité numérique par bulletin municipal (pour enfoncer le clou du numérique et communiquer sur nos ambitions)
 - lien écoles - numérique pour les écoles primaires, secondaires avec des visites régulières du hub pour susciter les vocations
2. Intercommunalité
- une actualité numérique par communication

III. Les écolos à la mairie, fonctionnement et gestion municipale

Une mairie, c'est avant tout un collectif humain. Pour qu'un ensemble de personnes œuvrent dans le même but, nous devons organiser la confiance et la responsabilisation de chacun.

D'autant plus que dans une liste d'alliance autour de l'écologie, la réussite doit dépasser les égos de chacun.

A. Gouvernance

- fonctionnement par projets (avec adjoints, services, experts associatifs) sur les sujets les plus importants
- démocratisation de la démarche en urbanisme (implication des citoyens pour Vauban, Quartier de Caux)
- définitions de politiques claires et priorisation des urgences
- suppression des emplois de salariés-retraités
- décisions directes du maire réduites à la gestion de l'urgence
- Information démultipliée aux élus (rubrique de presse, info. spécifique), formation aux grands enjeux (gestion des déchets)
- un·e adjoint·e chargé de la validation de la politique développement durable
- attribution d'un quartier de référence à chaque adjoint·e
- définir une politique d'intervention sur les quartiers cohérente
- la/le 1 er·e adjoint·e chargé·e de la coordination de l'action des élus majoritaires
- exemplarité des élu·es (déplacements...) et vérification que leur patrimoine ou leur activité professionnelle soient compatibles avec l'éthique que nous défendons.
- motion / délibération d'initiative citoyenne : si 5% des inscrit·es la soutiennent
- plateforme de ticket ouvertes (cf <https://nicolasfroidure.fr/blog/un-systeme-de-ticket-ouvert-pour-les-collectivites>)
- conseils de quartier : nombre de personnes présentes illimités en nombre

- conseil développement de l'agglomération tiré au sort et réuni en séance publique
- réponse à toute demande CADA sous 3 mois maximum
- signature de la charte d'engagement des élu·es d'Anticor
- publication des votes et des présences en conseil municipal et commissions des élu·es dans un format exploitable informatiquement (open data)
- mise à disposition en direct de la retransmission vidéo des conseils communautaires

B. Reprise en main des régies publiques

- reprise en main des services essentiels en régie publique (eau, restauration collective...)

C. Budget

- mise en place d'un «budget écologique» : validation des dépenses de fonctionnement et d'investissement (40% doivent trouver une justification au regard de la transition énergétique et/ou écologique)
- Transparence et accessibilité du budget par les citoyens

D. Ressources humaines

- instauration de l'IKV Forfait mobilité (indemnité kilométrique vélo)
- prime d'installation pour les agents en poste souhaitant se rapprocher de la ville : prime d'installation et prise en charge des frais de déménagement (avec plafond)
- garantie du tuilage pour le remplacement des emplois
- autorisation du short pour les employés municipaux (selon les postes, notamment ceux nécessitant des EPI)

E. Urbanisme

- appel à projets citoyens sur l'utilisation des locaux de la rue de l'Université (et des élus)
- instauration d'un site protégé sur le Douai historique permettant de protéger les belles maisons anciennes douaisiennes de rénovations prédatrices (intérieur), moyens opérationnels pour la Commission des sites (surveillance remplacement des portes et fenêtres)
- réalisation des projets Cœur de ville
- réaffirmation du retour vers la Scarpe en préemptant un immeuble de la place du Marché aux Poissons avec pontons possibles sur le cours d'eau et réservation d'une partie de la place pour faire une terrasse en installant un (ou des) établissement (café)
- souci renforcé pour la qualité architecturale des constructions des habitations à construire
- création de commodités publiques (1 par an) avec fontaine d'eau fraîche (voir modèle Parc Vernier pour les parcs et cœur de Bellain/Mairie en zone urbaine)
- mise en place d'un système d'information géographique centralisé (logiciel libre QGIS)
- grande campagne en fil rouge de sensibilisation aux obligations réglementaires pour ne pas prendre les citoyen·nes au dépourvu (déclarations, aides possibles etc...),

notamment pour les nouveaux arrivants

F. Fiscalité locale

- pas d'augmentation des taux d'imposition d'habitation (pour les 20% restants) et foncière durant le mandat
- réflexion sur les participations familiales des Douaisiens : lissage des QF
- refus de tout emprunt à taux variable pour la souscription d'emprunts par la Ville
- réflexion sur le retour vers les habitants les plus précaires des économies de fonctionnement réalisées grâce aux technologies durables (réverbères à LED, recettes financières de l'installation de panneaux photovoltaïques à Frais Marais...) à l'image de ce qui s'est fait à Grande Synthe
(<https://www.ville-grande-synthe.fr/2019/04/30/grande-synthe-experimente-le-revenu-de-transition-ecologique-une-premiere-en-france/>)

G. Technologies de l'information

Les NTIC prennent de plus en plus de place dans les rapports de la municipalité avec les citoyens. Nous pensons qu'une stratégie numérique efficace est une condition nécessaire au bon déroulement d'un mandat municipal.

Cependant, la fin ne justifiant pas toujours tous les moyens, nous pensons qu'il est de la responsabilité des élus d'impulser l'usage et la diffusion des outils open-source par opposition aux logiciels fermés.

Il en va de la pérennité des outils mis en place, mais également du soutien du rapport direct avec les citoyens et sans filtrage tiers (comme on peut l'observer malheureusement sur les réseaux sociaux).

Au terme de la percée des usages numériques au sein des municipalités, nous pensons qu'il faut préparer, dès maintenant, l'éventualité de créer une cellule numérique ayant des compétences en développement afin de créer ou combiner des outils open-source à l'usage de la ville.

Nous proposons donc les mesures suivantes :

- utilisation de logiciels open-source au sein des équipes municipales (GNU/Linux, Open Office, Mozilla et suite logicielle Framasoft),
- création d'une lettre d'information à l'intention des citoyens de Douai,
- création et publications d'outils open-source (notamment, publication du code et appel à participation pour l'application Douai Ma Ville),
- réduction de la dépendance logicielle aux GAFA de la municipalités et des citoyens,
- publication du DNV dans un format téléchargeable et imprimable librement.

H. Partenariats européens et internationaux (?)

Les partenariats internationaux et européens sont le ciment de la paix. Chaque commune peut agir à son échelle pour devenir vectrice de paix. Dans cette optique, nous proposons :

- une consultation publique pour un jumelage avec une ville du Maghreb
- redynamiser les jumelages existants par des appels à projets largement diffusés et accessibles
- une étude d'opportunité conjointe avec la Maison de l'Europe pour une relocalisation dans la nouvelle maison de la citoyenneté